

**LES DÉPUTÉS BLOQUISTES DE LA RÉGION ANNONCENT QUE QUATRE
ÉTUDIANTS TRAVAILLERONT SUR LES BERGES DU RICHELIEU CET ÉTÉ.**

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, LE 30 JUIN 2020 – Le député de Beloeil-Chambly et chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet ainsi que le député de Pierre-Boucher—Les-Patriote—Verchères et responsable du dossier de la rivière Richelieu, Xavier Barsalou-Duval, accompagnés des députés Stéphane Bergeron (Montarville), Christine Normandin (Saint-Jean) et Louis Plamondon (Bécancour—Nicolet—Saurel), étaient heureux d’annoncer l’attribution de quatre emplois d’été pour travailler sur la rivière.

«Malgré des ratés causés par une certaine improvisation au gouvernement, le programme offrant des emplois étudiants en été aura permis de soutenir des initiatives en faveur de la rivière Richelieu. Cet effort s’ajoute aux activités d’un groupe de travail régional piloté par Xavier Barsalou-Duval qui aborde les enjeux à court et long termes du Richelieu pour le protéger et le mettre en valeur» a déclaré Yves-François Blanchet.

Le financement pour les quatre emplois d’été a été accordé au Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR) par le programme Emplois d’été Canada. Les députés bloquistes étaient par ailleurs en visite au COVABAR le 29 juin dernier pour en faire l’annonce.

«Le Bloc Québécois est un allié de tous ceux qui veulent protéger ce joyau naturel qu’est le Richelieu. L’atténuation des conséquences des activités humaines et la préservation de l’écosystème du Richelieu sont au centre de mon action depuis mon premier mandat. J’ai toujours été au front pour le Richelieu et j’entends continuer à l’être» ajoute Xavier Barsalou-Duval.

Ces employés auront notamment pour tâche la sensibilisation des plaisanciers et des pêcheurs sur la réglementation à respecter afin d’assurer le succès reproductif des espèces de poisson en péril dans la rivière Richelieu. Des projets de sensibilisation des producteurs agricoles, de caractérisation en milieu naturel, ainsi que de stabilisation de berges par des techniques de génie végétal et de plantation en bande riveraine seront aussi menés.

«Ces ressources supplémentaires seront très utiles à l’équipe du COVABAR. Il s’agit définitivement d’un coup de pouce bien apprécié. Inutile de vous dire qu’ils ne manqueront certainement pas de travail !» affirme Hubert Chamberland, président du COVABAR.

En terminant, rappelons que le bureau du député Barsalou-Duval a déposé en 2019, en collaboration avec l’Association des riverains et amis du Richelieu et au nom des municipalités visées, une demande de restriction de vitesse au Bureau de la sécurité nautique. Cette restriction s’appliquerait sur les sections de la rivière couvrant le territoire de Saint-Marc, Saint-Charles, Saint-Antoine et Saint-Denis-sur-Richelieu. Actuellement, l’analyse de la demande a été effectuée et ses conclusions transmises à Transport Canada. Une publication à cet effet pourrait avoir lieu dans la Gazette du Canada à l’automne 2020 ou au printemps 2021.

– 30 –

Source: Pascale Guilbault, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ pascale.guilbault.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)